



Mot du maire

En mon nom personnel, au nom du Conseil municipal et de l'équipe des employés municipaux, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Que celle-ci soit porteuse de santé, de solidarité, de bienveillance et d'engagements dans notre communauté. Plus que jamais, on doit travailler ensemble à façonner notre milieu de vie. C'est ce qui constitue notre marque de commerce, l'essence de notre communauté.

Concert virtuel de Noël

Une manifestation concrète de l'engagement s'est traduite dans le concert de Noël virtuel, organisé par mesdames Odette et Danielle Cossette. Elles ont réuni des amis et quelques membres de la chorale pour présenter des classiques de Noël. On ne peut passer sous silence l'immense travail de Gilles Brouillette qui a su réaliser le montage informatique de ce concert. En plus d'offrir un moment de réconfort à l'approche des Fêtes, le concert s'est associé à l'école de la Solidarité afin que des fonds soient amassés dans le but d'acquérir des instruments de musique pour les élèves de notre école. Un montant global de 2 250 \$ a été ainsi amassé, notamment grâce à la contribution financière de nombreux citoyens, mais aussi de la Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux qui a accordé un soutien financier de 500 \$. Immense merci à tous ceux qui ont collaboré à ce magnifique concert !

Une chasse aux lutins coquins

Le comité du Noël des enfants a su faire preuve de créativité et a mis en place une chasse aux lutins, destinée aux jeunes familles de notre communauté. Cette activité s'est déroulée à l'extérieur le 16 décembre dernier. Plus de 125 enfants ont ainsi pu recevoir un cadeau du Père Noël et de la Mère Noël, qui étaient présents pour l'occasion. Chocolat chaud et surprises ont agrémenté cette superbe activité. Un très grand **Bravo** aux membres du comité du Noël des enfants pour l'organisation de cette belle journée !

Calendrier municipal

Vous avez reçu la nouvelle version du calendrier municipal. Nous avons eu beaucoup de commentaires très positifs sur son montage. Le Conseil municipal tient à féliciter madame Lise Boulet pour la conception de celui-ci, de même que les membres de la Société d'histoire de Saint-Narcisse pour la préparation des photos de la Maison Dupont qui ornent chaque page. Merci aussi à la FADOQ de Saint-Narcisse et à la Société d'histoire pour leur contribution financière de l'impression couleur de notre calendrier.



Un nouvel inspecteur chargé de la réglementation en urbanisme

Nous avons le plaisir d'accueillir monsieur Sébastien Blanchette, inspecteur municipal chargé de l'application de la réglementation en urbanisme et en environnement, qui a intégré l'équipe municipale depuis le début de l'année.

Monsieur Blanchette sera parmi nous **les lundis, mardis et vendredis**. Il partagera son temps de travail avec la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan où il exercera la même fonction, dans le cadre d'une entente partage de ressource avec cette municipalité.

Vous pouvez contacter **Sébastien au 418-328-8645, poste 2224**. Bienvenue Sébastien !

À NE PAS MANQUER!

⇒	Mot du maire et prévisions budgétaires 2021	p1-8
⇒	Avis public - Entrée en vigueur des règlements d'urbanisme	p.9
⇒	Offre d'emploi - Responsable de la Maison des jeunes	p.9
⇒	Offre d'emploi - Journalier / Chauffeur	p.10
⇒	Bibliothèque - Saviez-vous qu'en février...	p.11
⇒	Centre d'action bénévole - Nous recherchons des bénévoles	p.11
⇒	Maison de la famille des Chenaux inc.	P.12
⇒	Noël des enfants - Merci!	P.12
⇒	Noël du Pauvre - Merci	p.12
⇒	Sûreté du Québec - Lettre à M. le Maire - Couvre-feu	p.13
⇒	Enregistrez votre chien - Formulaire	p.14
⇒	Prêt de raquettes, bâtons de marche et trottinettes de neige	p.15
⇒	Divers	p.15
⇒	Calendrier de février 2021	p.16



Budget 2021 de la municipalité

Présentation du budget 2021 de la municipalité

Vous trouverez, dans les pages qui suivent, les grandes lignes du budget de la municipalité pour la prochaine année. Bien que généralement, le dépôt du budget se fasse lors d'une séance publique, cette année, la pandémie nous a forcés à faire les choses différemment. Par ailleurs, nous croyons très important de vous communiquer les grandes lignes de celui-ci et de prendre un peu de votre temps pour vous présenter les principes qui orientent le Conseil municipal et l'équipe administrative dans la préparation de celui-ci. Je tiens à souligner au passage l'excellent travail de notre directeur général, Stéphane Bourassa et de madame Johanne Ringuette, directrice générale adjointe pour la préparation de celui-ci.

Lorsque revient le temps d'élaborer le budget, le Conseil commence par regarder les dépenses incompressibles de la prochaine année. Parmi celles-là, il y a plusieurs postes budgétaires sur lesquels nous n'avons malheureusement aucun contrôle. Le coût de la Sûreté du Québec, les coûts liés au diésel, à l'électricité et au gaz naturel pour nos immeubles municipaux et l'éclairage public, les remboursements des divers emprunts, les coûts des divers contrats comme l'analyse d'eau potable, etc. Nous savons que plusieurs de ces postes de dépense sont liés à l'inflation ou sont augmentés en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC). Nous analysons chaque poste de dépense en regardant l'évolution sur les 4 dernières années, et ce, de façon très détaillée. Nous nous questionnons sur nos méthodes de travail, sur notre fonctionnement, sur les tarifs que nous imposons pour les divers services rendus à la population, sur les opportunités de réaliser certaines économies. Nous nous rappelons aussi que les priorités diffèrent pour chaque citoyen : certains accordent une grande importance à la culture et aux loisirs alors que pour d'autres, ce sont les routes et les rangs ; certains souhaitent une bibliothèque plus garnie, une piste cyclable digne de ce nom, des investissements pour prolonger l'aqueduc dans les rangs, un camp de jour mieux structuré pour nos enfants, des chemins et des trottoirs mieux dégagés (salés et sablés), etc. Bien que chaque opinion soit importante, nous ne pouvons malheureusement pas tout réaliser. Bien que nous n'ayons pas la prétention de dire que ce que nous faisons est parfait, nous tentons de faire le mieux possible, de façon logique et responsable. Nous devons faire certains choix, déchirants parfois.

Par la suite, nous nous questionnons sur les investissements en immobilisation que nous souhaitons réaliser au cours de la prochaine année. Nous analysons les divers programmes d'aide financière auprès desquels nous pouvons faire appel. Sachez que le directeur général, monsieur Stéphane Bourassa, nous a produit une planification à long terme des investissements qui ont été réalisés depuis 2007 et ceux qui devront être faits au cours des prochaines années, afin d'éviter les investissements « surprise » ou inattendus. Ainsi, nous devons prévoir à long terme le coût de remplacement des équipements (camions, pépinière, autopompe pour l'incendie, etc.) et des infrastructures (rues, rangs, équipements pour l'eau potable et l'assainissement, etc.), de même que certains projets en lien avec notre développement domiciliaire ou notre développement économique. Notre stratégie consiste à planifier la réalisation de nouveaux projets au fur et à mesure que certains emprunts se terminent, afin d'éviter une augmentation du compte de taxes.

Voici un petit tableau qui résume les investissements réalisés depuis 2007 dans notre municipalité. À noter que les montants ont été arrondis pour en faciliter la lecture.

<i>Investissement</i>	<i>Fonds général (aqueduc ou assainisse- ment)</i>	<i>Subvention</i>	<i>Emprunt</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Voirie</i>	772 000	5 482 000	3 554 000	9 808 000
<i>Bâtiments/loisirs</i>	464 000	189 500	150 000	803 500
<i>Machinerie</i>	68 000	---	571 000	639 000
<i>Aqueduc</i>	174 000	1 977 000	1 050 000	3 201 000
<i>Égout</i>	8 000	1 139 000	15 000	1 162 000
<i>TOTAL</i>	1 486 000 \$	8 787 500 \$	5 340 000 \$	15 613 500 \$



Budget 2021 de la municipalité

Vous pouvez saisir, en consultant ce tableau, que depuis 13 ans, c'est plus de 15 millions qui ont été investis dans notre municipalité, soit plus d'un million par année. Nous sommes très fiers du travail accompli à ce jour dans la mise à niveau de nos infrastructures, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Nous comptons garder le cap pour léguer à nos descendants une municipalité en santé, tant sur le plan de ses infrastructures que de ses finances publiques.

Aussi, nous continuons d'investir de façon parcimonieuse et responsable sur l'ensemble des secteurs d'activité de notre municipalité et non pas dans un seul secteur. Par exemple, chaque année, nous consacrons un peu d'argent à la culture et aux équipements de loisirs, un peu au développement économique, à la sécurité publique, à nos salles communautaires, à notre matériel roulant, à nos équipements d'incendie, au scellement de fissures dans l'asphalte, au creusage et nettoyage des fossés, etc. Cette façon de faire nous permet d'avancer de façon constante dans l'ensemble des éléments qui sont importants pour les citoyens et les citoyennes. Lentement mais sûrement et avec constance.

En ce qui a trait à l'évolution des revenus, nous tentons de limiter les augmentations de taxes à l'indice des prix à la consommation ou moins lorsque c'est possible. Cette année, compte tenu du contexte particulier, nous avons réussi un presque gel de la taxe foncière générale à 0,8953 \$ du cent dollars d'évaluation (comparativement à 0,8840 \$ pour l'an dernier), incluant la taxe pour le service de la dette. Ainsi, pour une maison de 150 000 \$, cela représente une hausse de 2,44 \$.

En 2021, les coûts liés à la cueillette, au transport et à l'enfouissement des matières résiduelles connaissent une augmentation importante qui devrait être compensée par une subvention gouvernementale. Nous en avons tenu compte lors de la préparation du budget. Au cours de la dernière année, nous avons aussi étudié la possibilité de regrouper certains services avec d'autres municipalités, notamment pour les services incendie, de même qu'un service en ingénierie. Les études n'ont malheureusement pas été concluantes en ce qui a trait à la création d'une régie des incendies, car cette nouvelle structure aurait entraîné une hausse très importante des coûts annuels de maintien de ce service. En ce qui a trait à la mise en place d'un service d'ingénierie en commun avec la MRC des Chenaux, bien que nous ayons adhéré à cette entente, nous constatons que le service ne répond pas à nos attentes, notamment pour la tarification. Nous avons pris les moyens pour exprimer notre insatisfaction, laquelle est partagée par d'autres municipalités. Nous verrons au cours des prochains mois des solutions alternatives afin d'être en cohérence avec nos pratiques de gestion.

Bref, nous souhaitons qu'à la suite de la lecture des pages qui suivent, vous soyez mieux informés sur la gestion financière qui est faite de la municipalité. Soyez assurés que le Conseil municipal demeure attentif aux préoccupations des citoyens et des citoyennes. Nous vous rappelons qu'une séance publique se déroule à compter de 19 h 30 les premiers lundis du mois (ou certains mardis lorsque les lundis sont des jours fériés). Cependant, considérant les mesures mises en place pour la Covid-19, celles-ci sont faites à distance, mais peuvent être écoutées le lendemain de la séance, sur le site internet de la municipalité. Toutes les questions peuvent être adressées au Conseil municipal, par l'intermédiaire du directeur général à s.bourassa@saint-narcisse.com.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions de recevoir encore une fois nos meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Au nom du Conseil municipal,

Guy Veillette, maire



Prévisions budgétaires 2021

REVENUS	
Recettes de taxes à l'ensemble	1 119 397 \$
Service de la dette à l'ensemble	260 448 \$
Tarification services aqueduc	129 299 \$
Tarification services traitement eaux usées	61 863 \$
Taxe vidanges des boues fosses septiques	38 000 \$
Ordures et recyclage	147 900 \$
Service de la dette au secteur	11 229 \$
Service 911	10 000 \$
Total des taxes	1 778 135 \$
Païement tenant lieu de taxes	
Centre d'accueil	16 200 \$
Centre de la petite enfance	3 400 \$
École primaire	17 000 \$
Terre publique	4 025 \$
Péréquation	50 855 \$
Total	91 480 \$
Transfert relatif à des ententes -fonctionnement	77 087 \$
Subventions reliées aux immobilisations	329 496 \$
Total	406 583 \$
Revenus de sources locales	
FDT	13 600 \$
Services rendus	41 300 \$
Administration	6 700 \$
Sécurité publique	- \$
Transport	6 000 \$
Hygiène du milieu	1 180 \$
Santé et bien-être	- \$
Urbanisme	- \$
Loisirs	26 200 \$
Autres revenus	6 500 \$
Droits de mutation immobilière	25 000 \$
Droits sur les carrières et sablières	10 000 \$
Amendes (cour municipale)	13 225 \$
Intérêts	16 150 \$
Total	165 855 \$
Financement des activités d'investissements	726 750 \$
Appropriation au surplus	200 329 \$
TOTAL DES RECETTES	3 369 132 \$

Prévisions budgétaires 2021

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



DÉPENSES	
Administration générale	541 976 \$
Sécurité publique	240 420 \$
Transport	
Voirie	174 935 \$
Entrepôt Ata-sol	16 809 \$
Machineries et véhicules	215 417 \$
Chemins d'hiver	128 490 \$
Éclairage de rue et circulation	14 819 \$
Transport en commun et autres	7 471 \$
Total	557 942 \$
Hygiène du milieu	
Eau potable	83 723 \$
Assainissement - eaux usées	47 551 \$
Total	131 274 \$
Collecte transport-élimination	
Ordures ménagères (collecte et transport)	52 189 \$
Enfouissement sanitaire (ordures)	65 961 \$
Cueillette sélective (recyclage)	93 699 \$
Vidange fosses septiques	38 000 \$
Total	249 849 \$
Cours d'eau	400 \$
Quote-part MRC pour OMH + POLITIQUE FAMILIALE	11 294 \$
Subv. aux organismes, Services fabrique, ETC.	4 500 \$
Urbanisme-Zonage-Développement économique-Horticulture	74 912 \$
Loisirs et culture	
Centre communautaire	30 352 \$
Salle municipale	13 884 \$
École Notre-Dame	22 784 \$
Patinoire	10 790 \$
Parcs et terrains de jeux	22 296 \$
Maison des jeunes	5 886 \$
Horticulture et embellissement	16 144 \$
Gymnase	14 064 \$
Maison Dupont	1 348 \$
Bibliothèque	57 733 \$
Autres (Parc rivière Batiscan/ Camp de jour/ Loisirs)	22 031 \$
Total	217 311 \$
Frais de financement	145 764 \$
Remboursement en capital	267 039 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	926 450 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 369 132 \$



Prévisions budgétaires 2021

IMMOBILISATIONS PRÉVUES	2021				
IMMOBILISATIONS	Investissement	Subvention	FDR - SURPLUS	Financement	TAXE FONCIÈRE
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2021				
Radios de communication	6 000 \$				6 000 \$
Cylindres au carbone	2 700 \$				2 700 \$
					- \$
TOTAL	8 700 \$	- \$	- \$	- \$	8 700 \$
TRANSPORT	2021				
Ponceaux rue de l'Église et Bas de la Grande-ligne	60 000 \$				60 000 \$
Ponceaux R2S	12 000 \$	10 000 \$			2 000 \$
Prolongement Chutes Sud	3 000 \$				3 000 \$
Pick-up usagé	35 000 \$		35 000 \$		- \$
Trottoir rue Principale	2 000 \$				2 000 \$
Pluvial rue Louis (TECQ)	150 000 \$	150 000 \$			- \$
Borne électrique	8 000 \$	4 000 \$			4 000 \$
Pavage Chutes Nord (AIRRL)					- \$
Pluvial coulée rue de l'Église (MTQ)					- \$
Pluvial rue Genest (TECQ)					- \$
Détournement d'eau pluviale (TECQ)					- \$
Reconstruction Bas de la Grande-ligne (RIRL)					
TOTAL	270 000 \$	164 000 \$	35 000 \$	- \$	71 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (TECQ)	2021				
Bouclage AQUEDUC Trépanier	160 000 \$	160 000 \$			- \$
Aqueduc rue de l'Église	90 000 \$	90 000 \$			- \$
Aqueduc rue Louis	100 000 \$	100 000 \$			- \$
Aqueduc rue du Collège	50 000 \$	50 000 \$			- \$
Télémetrie à l'assainissement	57 750 \$	57 750 \$			- \$
Prolongement égout Notre-Dame	80 000 \$	80 000 \$			- \$
TOTAL	537 750 \$	537 750 \$	- \$	- \$	- \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
					- \$
					- \$
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
URBANISME (DÉVELOPPEMENT)	2021				
Installation pour tour cellulaire	4 000 \$				4 000 \$
Logiciel permis et dossier central PG	6 000 \$				6 000 \$
					- \$
TOTAL	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	10 000 \$
LOISIR & CULTURE	2021				
Pavage centre communautaire	5 000 \$				5 000 \$
Marquise centre communautaire (N.Horizon)	95 000 \$	25 000 \$	70 000 \$		- \$
					- \$
TOTAL	100 000 \$	25 000 \$	70 000 \$	- \$	5 000 \$
GRAND TOTAL	926 450 \$	726 750 \$	105 000 \$	- \$	94 700 \$

Prévisions budgétaires 2021

IMMOBILISATIONS PRÉVUES		TOTAL 2021-2022-2023			
IMMOBILISATIONS	Investissement	Subvention	FDR - Surplus	Financement	TAXE FONCIÈRE
SÉCURITÉ PUBLIQUE		2021			
Radios de communication	6 000 \$	- \$	- \$	- \$	6 000 \$
Cylindres au carbone	2 700 \$	- \$	- \$	- \$	2 700 \$
TOTAL	8 700 \$	- \$	- \$	- \$	8 700 \$
TRANSPORT		2021			
Ponceaux rue de l'Église et Bas de la Grande-ligne	60 000 \$	- \$	- \$	- \$	60 000 \$
Ponceaux R2S	12 000 \$	10 000 \$	- \$	- \$	2 000 \$
Prolongement Chutes Sud	3 000 \$	- \$	- \$	- \$	3 000 \$
Pick-up usagé	35 000 \$	- \$	35 000 \$	- \$	- \$
Trottoir rue Principale	2 000 \$	- \$	- \$	- \$	2 000 \$
Pluvial rue Louis (TECQ)	150 000 \$	150 000 \$	- \$	- \$	- \$
Borne électrique	8 000 \$	4 000 \$	- \$	- \$	4 000 \$
		2022			
Pavage Chutes Nord (AIRRL)	250 000 \$	125 000 \$	- \$	- \$	125 000 \$
Pluvial coulée rue de l'Église (MTQ)	20 000 \$	20 000 \$	- \$	- \$	- \$
Pluvial rue Genest (TECQ)	300 000 \$	300 000 \$	- \$	- \$	- \$
Détournement d'eau pluviale (TECQ)	190 000 \$	190 000 \$	- \$	- \$	- \$
		2023			
Reconstruction Bas de la Grande-ligne (RIRL)	2 000 000 \$	1 500 000 \$	- \$	500 000 \$	- \$
TOTAL	3 030 000 \$	2 299 000 \$	35 000 \$	500 000 \$	196 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (TECQ)		2021			
Bouclage AQUEDUC Trépanier	160 000 \$	160 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue de l'Église	90 000 \$	90 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue Louis	100 000 \$	100 000 \$	- \$	- \$	- \$
Aqueduc rue du Collège	50 000 \$	50 000 \$	- \$	- \$	- \$
Télémetrie à l'assainissement	57 750 \$	57 750 \$	- \$	- \$	- \$
Prolongement égout Notre-Dame	80 000 \$	80 000 \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	537 750 \$	537 750 \$	- \$	- \$	- \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		2021			
	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
URBANISME (DÉVELOPPEMENT)		2021			
Installation pour tour cellulaire	4 000 \$	- \$	- \$	- \$	4 000 \$
Logiciel permis et dossier central PG	6 000 \$	- \$	- \$	- \$	6 000 \$
TOTAL	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	10 000 \$
LOISIR & CULTURE		2021			
Pavage centre communautaire	5 000 \$	- \$	- \$	- \$	5 000 \$
Marquise centre communautaire (N.Horizon)	95 000 \$	25 000 \$	70 000 \$	- \$	- \$
TOTAL	100 000 \$	25 000 \$	70 000 \$	- \$	5 000 \$
GRAND TOTAL	3 686 450 \$	2 861 750 \$	105 000 \$	500 000 \$	219 700 \$

Prévisions budgétaires 2021

Variation des taux des différentes taxes pour l'exercice financier 2021				
TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES		2020	2021	VARIATION
Taxe foncière générale	100 \$ d'évaluation	0.7253 \$	0.7253 \$	- \$
Taxe service de la dette	100 \$ d'évaluation	0.1490 \$	0.1559 \$	0.0069 \$
Taxe règlement 494 aqueduc 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0010 \$	0.0010 \$	- \$
Taxe règlement 494 assainissement 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0035 \$	0.0035 \$	- \$
Taxe règlement 495 mises aux normes 25% à l'ensemble	100 \$ d'évaluation	0.0095 \$	0.0097 \$	0.0002 \$
ORDURES ET RECYCLAGE				
Taxe d'enlèvement et transport des ordures	Unité de logement	65.46 \$	111.65 \$	46.19 \$
Taxe d'enlèvement et transport des ordures FERME pour élevages de bovins, fermes laitières, animaux de boucherie et autres types de production animale, etc.	Unité	65.46 \$	111.65 \$	46.19 \$
Taxe de recyclage	Unité de logement	83.02 \$	45.29 \$	(37.73) \$
AQUEDUC				
Taxe d'aqueduc (tarif minimum au compteur)	Unité de logement	180.00 \$	157.00 \$	(23.00) \$
Taxe d'aqueduc (surplus de 24 000 gallons)	1000 gallons	1.85 \$	1.85 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Maurice, tarif minimum	Unité de	90.00 \$	90.00 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Maurice, consommation	1000 gallons	1.14 \$	1.14 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Luc-de-Vincennes, tarif minimum	Unité de logement	160.00 \$	160.00 \$	- \$
Taxe d'aqueduc desserte Saint-Luc-de-Vincennes, consommation	Mètre cube (m ³)	0.4800 \$	0.48 \$	- \$
Taxe secteur aqueduc, nouveau système	100 \$ d'évaluation	0.0410 \$	0.0410 \$	- \$
ASSAINISSEMENT				
Taxe d'assainissement opérations/	Unité de logement	101.00 \$	101.00 \$	- \$
VIDANGES DES BOUES				
Taxe vidange pour résidence permanente	Unité de logement	97.00 \$	97.00 \$	- \$
Taxe vidange pour résidence saisonnière	Unité de logement	48.50 \$	48.50 \$	- \$
Taxe pour accessibilité à une camionnette	Événement	370.00 \$	370.00 \$	- \$
Taxe pour excédent à 880 gallons	Gallon	0.20 \$	0.20 \$	- \$
Taxe seconde visite, urgences et déplacements inutiles	Événement	100.00 \$	100.00 \$	- \$
Taxe modification de rendez-vous	Événement	50.00 \$	50.00 \$	- \$
Taxe annulation de rendez-vous après le 30 avril et vidange planifiée non exécutée	Événement	195.00 \$	195.00 \$	- \$
Taxe déplacement d'une citerne	Événement	175.00 \$	175.00 \$	- \$
Taxe déplacement d'un camion des boues	Heure	120.00 \$	120.00 \$	- \$
AUTRES				
Taxe du règlement des chiens	Par médaille/chien	15.00 \$	15.00 \$	- \$
Taxe règlement 435 (services Philippe-Baril) - TERMINÉ	Mètres linéaires	16.00 \$	- \$	(16.00) \$
Taxes règlement 459 (rang 2 Nord)	Unité	515.00 \$	480.65 \$	(34.35) \$
Taxes règlement 468 (Chutes Nord)	Unité	1 022.00 \$	1 019.35 \$	(2.65) \$
TAUX GLOBAL DE TAXATION :	100 \$ d'évaluation	0.9293 \$	0.9364 \$	0.0071 \$

Avis public - Entrée en vigueur des règlements d'urbanisme



AVIS est, par la présente, donné par Stéphane Bourassa, directeur général de la Corporation municipale de Saint-Narcisse, que :

Conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement numéro 2020-09-560 modifiant le règlement de zonage a fait l'objet d'un certificat de conformité de la MRC des Chenaux.

Ce règlement est entré en vigueur le 25 janvier 2021.

Donné à Saint-Narcisse, ce 25^e jours de janvier 2021.

Stéphane Bourassa, directeur général

Offre d'emploi - Responsable de la Maison des jeunes



PRINCIPALES FONCTIONS

Assurer la sécurité des jeunes (surveillance), animer des groupes de jeunes âgés entre 10 et 17 ans, effectuer des transactions (cantine), organiser des activités de financement et y participer, établir un tableau mensuel des activités, entretenir les lieux et toutes tâches connexes. Communiquer tout problème survenu au Directeur général de la municipalité ainsi qu'émettre un rapport d'achalandage et de participation à la fin de la saison.

EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Description des compétences : la personne recherchée doit aimer être en contact avec des jeunes âgés entre 10 et 17 ans, avoir une bonne capacité de communication, d'écoute et de gestion de conflits, faire preuve d'initiative et de créativité. Formation en premiers soins est un atout.

Qualités recherchées : responsable, autonome, prévenant, honnête, ponctuel, dynamique, créatif, fiable et juste.

Précisions : être âgé de 18 ans et plus, travail principalement de soir et les fins de semaine, avoir un horaire flexible.

Salaire offert : à discuter

Nombre d'heures par semaine : variable entre 15 et 25 heures par semaine

Durée de l'emploi : 5 mois

COMMUNICATION

Par courriel : **municipalite@saint-narcisse**

ou par la poste :

Municipalité de Saint-Narcisse

Poste responsable de la Maison des jeunes

353, rue Notre-Dame

Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0



Offre d'emploi - Journalier / Chauffeur

Sous la supervision du contremaître, le titulaire du poste accomplit les tâches suivantes:

Responsabilités

- ⇒ Exécuter les travaux reliés au réseau d'aqueduc, réseau routier (voirie, déneigement), réseau d'égout (pluvial sanitaire et unitaire) et à la signalisation routière;
- ⇒ Effectuer l'inspection générale des équipements, véhicules et outils;
- ⇒ Voir à compléter les rapports requis par le programme d'entretien préventif de la machinerie et les rapports d'accident et d'incident lorsque requis;
- ⇒ À moins de situations exceptionnelles, s'entretenir avec son supérieur immédiat à chaque début et à la fin de chaque journée;
- ⇒ Effectuer une diversité de tâches manuelles de nature diverse liées aux équipements, terrains et bâtiments de la municipalité ;
- ⇒ Répondre rapidement aux situations d'urgence ;
- ⇒ L'employé est appelé à exécuter toute autre tâche demandée par son supérieur immédiat;
- ⇒ Voir à informer son supérieur immédiat de toute anomalie pouvant affecter le bon déroulement des opérations;
- ⇒ Être conciliant dans toutes situations envers différents intervenants et commettants du Conseil municipal.

Exigences requises

- ⇒ Posséder un diplôme d'études secondaires ou une expérience équivalente;
- ⇒ Posséder une carte de sécurité sur les chantiers de construction;
- ⇒ Connaissances en mécanique;
- ⇒ Connaissances de base d'un réseau d'aqueduc, de la sécurité routière;
- ⇒ Connaissances de base en menuiserie, de la soudure à l'étain et de la plomberie;
- ⇒ Posséder de bonnes habiletés manuelles;
- ⇒ Posséder un permis de conduire valide pour la classe 3;
- ⇒ Ne pas souffrir de claustrophobie, de vertige;
- ⇒ Ne pas être allergique à certains produits dangereux (acide, chlore, produits nettoyants).

Qualités personnelles

- ⇒ Disponible, bon esprit d'équipe, honnête, dynamique;
- ⇒ Avoir de l'initiative, ponctuel, loyal, diplomate;
- ⇒ Faire preuve de jugement, être proactif.

Conditions de travail

- ⇒ Salaire selon l'échelle salariale en vigueur;
- ⇒ Horaire variable pour un total d'environ **1 000 heures/année**;
- ⇒ Disponible immédiatement.

Pour postuler

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de monsieur Stéphane Bourassa

Par courriel: s.bourassa@saint-narcisse.com

Par la poste : Municipalité de Saint-Narcisse
 Poste Journalier / Chauffeur
 353, rue Notre-Dame
 Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

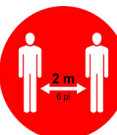


La bibliothèque se fera « **une nouvelle beauté** » en février!!

En effet, celle-ci sera rénovée et réaménagée afin de vous offrir une bibliothèque plus moderne et avec plus de services! Afin d'accomplir les travaux, **la bibliothèque sera fermée complètement du 8 février au 2 mars inclusivement. Sa réouverture aura lieu le mercredi 3 mars aux heures régulières indiquées en encadré ci-dessous.**



Nous serons ouverts une dernière fois le mercredi 3 février afin que vous puissiez emprunter des livres avant sa fermeture. Veuillez noter que pendant **la période du couvre-feu** et si celui-ci devait se poursuivre au-delà du 8 février, l'heure d'ouverture **le mercredi soir, sera de 17h30 au 19h30** afin que les usagers et bénévoles puissent avoir le temps de retourner à la maison en toute sécurité.



Le réseau CQLM offre une **nouveauté** pour les familles: la trousse Wally qui sera disponible pour emprunter dans notre biblio dans les prochains mois. Celle-ci a pour but d'initier les jeunes à la Communauté robotique. Plus d'info à suivre...



Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la bibliothèque.

Bibliothèque Gérard-Desrosiers
B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse
418-328-4430, biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca

**Heures d'ouverture
Tous les mercredis**
De 10h00 à 12h00
De 14h00 à 16h00
De 18h00 à 20h00

Nous recherchons des bénévoles!



Le Centre d'action bénévole de la Moraine est à la recherche de bénévoles pour son service de popote roulante à Saint-Narcisse, soit des baladeurs/baladeuses pour la livraison des repas à domicile.

Cette implication bénévole ne nécessite qu'une ou deux présences par mois à raison d'une heure chaque fois (de 11h à midi). La popote roulante, c'est d'abord un service de maintien à domicile pour les aînés, un repas chaud et nutritif préparé par des cuisinières bénévoles.

Si vous désirez vous impliquer afin d'offrir ce soutien essentiel aux aînés de votre municipalité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter au **418-328-8600, poste 201.**

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans l'équipe !



MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Surveillez notre page Facebook pour connaître tous les détails sur nos activités et nouveautés. De retour pour vous dès le 11 janvier! Nous vous souhaitons une année 2021 à la hauteur de vos rêves.



Noël des enfants - Merci!

Le 18 décembre dernier, les enfants de Saint-Narcisse ont eu la joie de voir le Père Noël accompagné de la Mère Noël et de ses lutins. Ce fut une belle journée où ils ont parcouru les rues du village afin de retrouver les lutins du Père Noël et ont pu recevoir un sac à surprises tout en respectant les règles sanitaires dûes à la Covid-19. En cette période de l'année si exceptionnelle et hors du commun, le Père et la Mère Noël ne pouvaient faire autrement que de mettre un peu de chaleur dans le cœur des enfants.

Cette activité n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien de nos précieux partenaires qui ont contribué à l'événement:

-Municipalité de Saint-Narcisse
-Harnois Énergies Dépanneur
Saint-Narcisse
-Les Entreprises Bergeron Inc.
-L'Intermarché
-Joane Matteau Fleuriste
-Garage Jean Trudel Inc.

-Familiprix Annie Masson et
Katina Veillette
-New Holland Agriculture;
-Avantis Coopérative
-BMR Saint-Narcisse
-Comité des loisirs Saint-Narcisse :
Restaurant de la Balle

-Blanc cassé – produits
d'érable: Kathia Massicotte
-Tupperware: Catherine
Lefrançois, conseillère
-Librairie Poirier Trois-Rivières

Un merci tout spécial au Père Noël et à la Mère Noël qui ont émerveillé les enfants par leur belle visite. Un grand merci aussi à Monsieur Guy Veillette pour son implication et son appui.

On se revoit le dimanche **5 décembre 2021** en espérant avoir la chance de fêter Noël en grand comme à l'habitude!

Le comité du Noël des enfants de Saint-Narcisse; Martine Tessier, Julie Tessier, Kathia Massicotte, Catherine Lefrançois ainsi que Céline Dessureault (comité des loisirs).



Noël du Pauvre - *M E R C I*

Une fois de plus, les citoyens de Saint-Narcisse ont démontré leur **très grande générosité** et leur solidarité envers les familles démunies de la municipalité, malgré cette période difficile de pandémie, en permettant d'amasser **6 525 \$** lors du téléthon du Noël du Pauvre 2020. Ce sont **28** familles dans le besoin de Saint-Narcisse qui ont bénéficié d'assistance avec vos dons, ce qui leur a permis de passer une période des Fêtes plus agréable.

Monsieur Jacques Dubreuil et son équipe de bénévoles tiennent à remercier chaleureusement tous les donateurs ainsi que les partenaires financiers, soit la ministre et députée Madame Sonia Lebel, la Caisse Desjardins Mékinac-des Chenaux et la Municipalité, les commanditaires Restaurant le Villageois et Dépanneur Harnois Saint-Narcisse, sans oublier le Centre d'action bénévole de la Moraine qui permet l'accueil dans ses locaux le soir du téléthon.

Nous en profitons par la même occasion, pour souhaiter à tous nos meilleurs vœux de Santé et de prendre le temps d'apprécier chaque moment passé avec les autres (famille, amis, voisins, collègues).

RESTREINT



Sûreté du Québec, MRC des Chenaux
750, 2^e Avenue
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : 418-325-2272

Le 11 janvier 2021

Monsieur Guy Veillette
Maire
Municipalité de Saint-Narcisse
353, rue Notre-Dame
Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Objet : COVID-19 – Récentes annonces gouvernementales liées au couvre-feu

Monsieur le maire,

Tel qu'annoncé par le gouvernement cette semaine, en soutien aux diverses mesures visant à arrêter la propagation de la COVID-19, un couvre-feu sera mis en place pour la période du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement, soit de 20 h à 5 h la journée suivante.

Depuis les derniers mois, les interventions des policiers de la Sûreté du Québec visent à encourager les citoyens à se conformer aux décrets en vigueur et à prévenir les infractions à la Loi sur santé publique. La Sûreté du Québec poursuivra donc ses actions, du 9 janvier au 8 février 2021, afin de renforcer et préserver le sentiment de sécurité au sein de la population. À cet effet, une présence accrue sera déployée au cours des prochains jours afin de faire respecter les nouvelles règles ; ceci se traduira par un ajout d'effectifs sur les relèves pour les heures de couvre-feu ciblées. D'autres actions appropriées pourront être effectuées selon l'évolution de la situation.

Nous tenons à vous assurer que les policiers de la Sûreté du Québec interviendront auprès des citoyens qui ne respectent pas le couvre-feu entre 20 h et 5 h le lendemain matin. Des exceptions permettent de justifier une dérogation au couvre-feu et il est de la responsabilité des citoyens d'en faire la démonstration. S'ils le jugent nécessaire, les policiers émettront des constats d'infraction.

En vertu des décrets en vigueur, les policiers seront en mesure de signifier des constats pour mettre fin à des rassemblements illégaux, faire respecter le couvre-feu qui est en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021, ou faire respecter toute autre mesure édictée par la Loi sur la santé publique en cours.

La Sûreté du Québec invitera et encouragera les citoyens à respecter les décrets gouvernementaux, à respecter le couvre-feu et particulièrement à respecter l'interdiction de rassemblements. L'apport des partenaires est toujours au cœur de la réalisation de nos actions. Vous êtes d'une précieuse aide lorsqu'il est question de rejoindre la population. Nous comptons donc sur votre collaboration afin de contribuer à préserver ce sentiment de sécurité.

Vous êtes invité à consulter nos plateformes de médias sociaux qui sont d'excellentes vitrines pour en savoir davantage sur les mesures prises par la Sûreté. N'hésitez pas à suivre nos publications via la page [Facebook](#), le compte [Instagram](#) ou le fil [Twitter](#) de la Sûreté du Québec.

Nous sommes soucieux de bien répondre à vos questions en matière de sécurité publique, particulièrement celles liées aux récents décrets annoncés. Comme la situation évolue rapidement, je vous invite donc à me contacter pour toute question ou préoccupation en ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

Hugo Routhier, sergent responsable de poste

c. c. Stéphane Garceau

Enregistrez votre chien - Si vous n'avez pas déjà rempli ce formulaire vous devez le faire!

Pour enregistrer votre chien, vous devez **compléter et retourner le formulaire ci-dessous** soit par la poste au 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0 ou venir le porter directement au bureau de la municipalité.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur notre site Web à l'onglet INFO CITOYEN / Formulaire d'enregistrement de chien.

Formulaire d'enregistrement de chien à nous retourner

Coordonnées du ou des propriétaire(s) :

1. Nom du ou des propriétaire(s) : _____
2. Adresse : _____
3. Téléphone : _____ et /ou Cellulaire : _____
4. Courriel : _____

Renseignements sur le chien :

1. La race ou le type : _____
2. Le sexe : _____
3. La couleur : _____
4. L'année de naissance : _____
5. Le nom : _____
6. Les signes distinctifs : _____
7. La provenance : _____
8. Son poids si de 20kg (44 livres) et plus : _____
9. S'il y a lieu, la preuve que le statut vaccinal du chien contre la rage est à jour, qu'il est stérilisé ou micropucé ainsi que le numéro de la micropuce ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien :
Numéro de la micropuce : _____
10. S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision à l'égard du chien rendue par une municipalité locale en vertu du présent règlement ou d'un règlement municipal concernant les chiens :
Municipalités : _____
11. Numéro de la médaille : _____ **Si vous n'avez pas de médaille de la municipalité, contactez-nous:
418-328-8645 poste 2221**

Déclaration et signature

Je déclare que :

- ◇ Tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts;
- ◇ Je m'engage à rectifier auprès de l'autorité compétente tout renseignement contenu aux présentes dès qu'il surviendra un changement;
- ◇ Si je devais me départir de l'animal visé par les présentes, je m'engage à faire connaître à l'autorité compétente l'identité, l'adresse et le numéro de téléphone du nouveau gardien.
- ◇ J'ai pris connaissance du règlement numéro 2020-03-559, concernant les chiens et les animaux en général.

Signature du ou des propriétaires

Date

Réservé à l'autorité compétente

Demande reçue le :

Nombre de chiens accordés :

Demande refusée en totalité le :

Demande refusée en partie le :

Motifs :

Municipalité de Saint-Narcisse

Prêt de raquettes, bâtons de marche et trottinettes de neige à titre gratuit pour les résidents de Saint-Narcisse



Ces équipements sont disponibles gratuitement à la **station-service HARNOIS au 830 rue Notre-Dame à Saint-Narcisse du dimanche au samedi de 5h30 à 20h.**

C'est dans le cadre du Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air 2020-2021 de l'Unité régionale de sport de la Mauricie (URLS), que la MRC des Chenaux a effectué une demande d'équipements de plein air, à la suite d'un sondage réalisé auprès des membres du Réseau en loisir des Chenaux.

Profitez au maximum de cette belle saison en pratiquant une activité physique!!!

Parcours ludique hivernal

Envie de bouger et à la recherche d'air frais! Venez essayer le parcours ludique hivernal, une gracieuseté du CIUSS Mauricie et Centre-du-Québec installé au **secteur Barrage / Entrée Saint-Narcisse** près de nos modules de jeux. Nos sentiers sont ouverts pour la marche et la raquette.



Enregistrement obligatoire

(En semaine au pavillon d'accueil / Les fins de semaine à la guérite)

Gratuit pour les citoyens de la MRC Des Chenaux sur preuve de résidence

Location de crampons et prêt de raquettes!

L'équipe du Parc de la rivière Batiscan

418-328-3599

Résidences des Chenaux

(541, rue Massicotte Saint-Narcisse)

1 logement à louer pour personne
55 ans et plus, libre immédiatement.

Nouveau: seulement 25% de votre revenu

Pour information: Carole Cossette **819 692-2569**



**Vous prenez soin d'un proche?
Vous avez des questions?
Vous avez besoin de parler?
Vous êtes épuisé.e?**

Contactez Info-Aïdant. Les conseillers pourront vous écouter, vous informer ou vous référer aux ressources dont vous avez besoin. N'attendez pas d'être épuisé.e avant de vous entourer!

INFO-AÏDANT
1 855 852-7784
ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES
LAPPUI.ORG

Les vidéos de Michel O. Brouillette - Message important

Dorénavant, les vidéos que Michel Brouillette présentait depuis quelques années via YouTube, ne seront plus publiées sur sa page Facebook personnelle.

Une nouvelle page Facebook groupe privé, est présentement en préparation, qui s'appellera
« **Les vidéos de Michel O. Brouillette.** »

Ce nouveau groupe Facebook via YouTube, présentera particulièrement des vidéos de gens de chez nous qui ont travaillé et œuvré à organiser des activités culturelles dans notre municipalité depuis 1984.

Artisans, créateurs, organisateurs, bénévoles et visiteurs reverront des images vidéos exclusives de leur implication et de leur talent créateur.

Si vous souhaitez revivre quelques grands événements sur YouTube, inscrivez-vous sur le nouveau groupe afin d'être membre et d'avoir l'opportunité de donner vos commentaires et vos suggestions ou votre appréciation.

Pour ceux et celles qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, faites parvenir votre courriel à Michel Brouillette afin d'obtenir le lien pour YouTube.

COURRIEL: michel.brouillett@cgocable.ca / michelbrouillette45@gmail.com

Tel. 418-328-8732 (répondeur)

*Pour rire et se souvenir
d'une autre époque...
St-Narcisse*



Archives Vidéo
M. Brouillette



Février 2021



Heures d'ouverture
de la bibliothèque
Mercredi

De 10h00 à 12h00

De 14h00 à 16h00

De 18h00 à 20h00

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1 Conseil 19h30 ÉTAB salle multi	2 	3	4 	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14 	15	16 	17 	18 	19  Date de tombée pour recevoir vos infos...	20
21	22	23	24	25	26	27
28						Ouf!!! Les taxes arrivent...

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**

